

## TRAVAUX DIRIGES DE LA COMPTABILITE GENERALE

### Série IV

#### EXERCICE I :

L'entreprise "REDA" a effectué les opérations suivantes durant le mois d'avril :

**03/04** : Vente de marchandises au client Said (Facture n°V-702) : Montant brut : 67.000 dh HT, rabais 3%, escompte 2% et TVA 20%. Le transport est assuré par les propres moyens de l'entreprise REDA : 630 dh (TTC). Le règlement de la facture se fera dans un délai de 30 jours.

**05/04** : Achat de marchandises du fournisseur Salem (Facture n°V-715) : Montant brut : 95.000 dh HT, remise 3% et escompte 2%, TVA 20%. Transport récupérable 1200 dh TTC, dont TVA 14%. Cette facture est réglée comme suit : 16.000 dh par chèque bancaire, 3000 dh en espèces et le reste à crédit.

**09/04** : Facturation au client Said d'une remise de 5% accordée sur la facture n°V-702. Facture n°AV-702

**12/04** : Retour de marchandises achetées le 05/04 au fournisseur Salem, montant brut 7500 dh HT. Facture n°AV-715.

#### Travail à faire :

1. Établir le décompte des factures.
2. Enregistrer ces opérations au journal de l'entreprise REDA.

#### EXERCICE II :

La société "SOFICA SA" a réalisé les opérations suivantes au cours du mois de Mai (la TVA est de 20%) :

- **05/05** : Vente de marchandises à crédit au client Kamal. Montant brut (HT) : 50.000 dh, rabais 2%, remise 5%, escompte 3% (Facture n° V-1).
- **06/05** : Achat de marchandises à crédit du fournisseur Ahmed. Montant brut (HT) : 20.000 dh, remise 2%, escompte 1%, port récupéré 2000 dh HT (TVA 14%).
- **08/05** : La société tire sur son client Kamal un effet n°1-5 pour règlement de la facture n° V-1. Le même jour le client a accepté ledit effet payable le 10/08.
- **25/05** : Vente de marchandises à la société NAJAH. Montant brut (HT) : 70.000 dh, remise 5%, escompte 3% (Facture n° V-2). Paiement au comptant par chèque bancaire.
- **27/05** : La société reçoit de son fournisseur Ahmed la facture Avoir n° AF1-5 correspondant au retour de 20% de la marchandise achetée le 06/05.
- **28/05** : Dépôt auprès de la banque du chèque reçu le 25/05 du client NAJAH.
- **29/05** : Réception de l'avis de crédit relatif au chèque déposé le 28/05. Commission bancaire 100 dh HT (TVA 10%).
- **30/05** : Remise à l'escompte de l'effet n° 1-5.
- **03/06** : Réception du bordereau d'escompte correspondant à la remise du 30/05. Taux d'escompte 10%, commissions (HT) 150 dh, TVA 10%.
- **05/06** : Avoir envoyé à la société NAJAH correspondant à une ristourne de 2% sur le chiffre d'affaires qui s'élève à 150.000 dh HT dont 50% a bénéficié d'un escompte de 2% et 50% a bénéficié d'un escompte de 3%.

#### Travail à faire :

1. Passer les écritures au journal de la société SOFICA.